

LA MOLDAVIE, LE CHOIX DE L'EUROPE ?

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Moldavie à Chisinau, en Transnistrie et en Gagaouzie

16 au 20 septembre 2014

À l'invitation de l'Assemblée nationale moldave, une délégation du groupe d'amitié France-Moldavie, composée de sa présidente Mme Josette Durrieu, M. Patrice Gélard, vice-président, et M. Jean-Claude Frécon, secrétaire, s'est rendue dans ce pays, du 16 au 20 septembre 2014.



La Moldavie se trouve, à un moment crucial de son histoire. Ancienne république de l'empire soviétique, indépendante depuis 1991, la Moldavie s'est engagée depuis 2009 dans un processus d'intégration à l'Union européenne (UE) en signant, le 27 juin dernier, un accord d'association, en cours de ratification par les États membres. Cette question est au cœur du débat politique moldave actuel.

Il s'agit d'un défi considérable pour ce petit État enclavé à l'Est de l'Europe, peuplé de 3,5 millions d'habitants issus de multiples communautés.

Par ailleurs, **la crise en Ukraine et le sort récent de la Crimée** ont suscité de réelles inquiétudes quant aux intentions de la Russie dans cette région. Dans ce contexte, **les résultats des prochaines élections législatives** du 30 novembre 2014 seront une épreuve de vérité pour cette jeune démocratie et peut-être déterminantes pour son avenir.

À Chisinau, la délégation a pu rencontrer les plus hautes autorités de l'État : M. Nicolae Timofti, Président de la République, M. Iurie Leanca, Premier ministre, et M. Igor Corman, Président du Parlement. Elle a également échangé avec les parlementaires des différents groupes politiques et les membres du groupe d'amitié présidé par Mme Corina Fusu. Elle a aussi rencontré l'ancien Président de la République, M. Vladimir Voronine, actuel président du Parti communiste et le plus ancien président du Parlement, Mme Monica Babuc, ministre de la Culture, et M. Nihail Ciocanu, Vice-ministre de la Santé. Elle a participé à plusieurs tables rondes avec des journalistes et chefs d'entreprises, et a visité l'Alliance française.

Enfin, la délégation a tenu à se rendre en Transnistrie et en Gagaouzie, où se manifestent des revendications séparatistes.

I. La Moldavie à la porte de l'Europe

Fondées initialement sur l'accord de partenariat signé en 1998, les relations entre l'Union européenne et la Moldavie ont été réactivées **en 2009 avec le lancement du Partenariat oriental et l'arrivée au pouvoir à Chisinau d'une coalition pro-européenne**, dont l'action courageuse a permis la signature de l'accord d'association.

Cet accord représente un programme très ambitieux pour les dirigeants actuels. Au plan **économique**, il prévoit la mise en place d'une zone de libre-échange (suppression de la quasi-totalité des droits à l'importation et des droits à l'exportation ainsi que des restrictions quantitatives), mais aussi un volet plus **politique** (lutte contre la corruption, dialogue renforcé pour la coopération dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité et celui de la justice, de la liberté et de la sécurité).

Les autorités moldaves ont montré leur détermination en faisant ratifier l'accord en un temps record, dès le 2 juillet 2014, par 58 voix sur les 101 que compte le Parlement, le Président M. Nicolae Timofti ayant précisé que son pays en avait besoin « *pour consolider les institutions publiques, lutter contre la corruption et renforcer l'économie* ». Mme Josette Durrieu a indiqué que la France pourrait le ratifier avant la fin de l'année, selon les indications données par les services du Premier ministre.

L'accord signé constitue aussi **un défi pour l'Europe**, dont la Moldavie devient la frontière orientale. **Premier partenaire commercial** de la Moldavie, l'UE devance la Communauté des États Indépendants (CEI) : en 2013, 47 % des exportations moldaves ont été dirigées vers l'Union, tandis que 45 % des importations en provenaient. Parallèlement, la Moldavie bénéficie d'un des plus forts taux d'aide européenne parmi les voisins orientaux de l'UE. Cependant, selon les témoignages recueillis sur place, **ces retombées ne sont pas suffisamment perceptibles par la population**, essentiellement rurale, qui attend de l'Union davantage d'infrastructures, **des débouchés pour ses produits agricoles** et l'accès aux nouvelles technologies. Le Premier ministre, M. Iurie Leanca, pour lequel il n'y a **pas d'alternative à l'Europe**, s'est montré plutôt optimiste sur la capacité de la Moldavie à relever ce défi, la croissance avoisinant 3,6 % au premier semestre, malgré l'embargo russe sur le vin et les fruits et une baisse de 25 % du commerce avec la CEI liée à la crise ukrainienne.

Autre défi, la **promesse de l'instauration d'un réel État de droit**. Le Président Nicolae Timofti est convenu de la nécessité de réformer la justice, en particulier *la procuratura* (corps des procureurs). De même, M. Iurie Leanca a confirmé qu'il entendait donner la priorité à cette réforme, exprimant le vœu d'accueillir **une mission de juges européens** pour améliorer l'activité des cours de justice et lutter contre la corruption. Il a souhaité que la France, comme les Pays-Bas et la Suède, s'engage à envoyer des magistrats.

Adhérente au Conseil de l'Europe depuis 1995, la Moldavie a su manifester sa volonté d'honorer ses engagements et **faire la preuve de la solidité de sa démocratie** (notamment en surmontant la vacance de la présidence de la République entre 2009 et 2012). Même si certaines questions institutionnelles restent à régler, l'intérêt politique et stratégique de l'Europe justifie pleinement, aux yeux de la délégation sénatoriale, **le renforcement des programmes de coopération avec ce pays** qui peut revendiquer sa place à part entière dans l'Union européenne.

II. L'inquiétant regain des tensions sécessionnistes

Au cours des entretiens, les autorités moldaves n'ont pas masqué leurs **inquiétudes à l'égard des réactions de la Russie** qui dispose de relais très influents, en particulier dans les médias et dans les affaires. Le Président Timofti a explicitement pointé l'attitude de la Russie qui tend à remettre en cause les frontières issues de la dissolution de l'URSS et promeut la Novorossia (aire d'influence qui englobe les populations russes et russophones de l'Est de l'Ukraine et des bords de la mer Noire).



La délégation avec M. Mihail Burla, Président du Soviet suprême de Transnistrie

La Transnistrie, petit territoire de 4 000 km² (11 % de la Moldavie), situé aux frontières de l'Ukraine et peuplé de 550 000 habitants majoritairement russophones, 200 000 ayant aussi la nationalité russe, s'est érigée en 1990 en République autonome (ou République moldave du Dniestr), par crainte d'un rattachement avec la Roumanie, mais n'a été reconnue par aucun pays.

Depuis 2005, l'UE a mis en place une mission d'assistance au contrôle de la frontière entre la Moldavie et l'Ukraine et des négociations en vue d'un règlement du conflit se tiennent sous l'égide de l'OSCE, dans un format dit « 5+2 » (les deux parties, trois médiateurs – OSCE, Russie, Ukraine – et deux observateurs – UE et États-Unis).

Signe peut-être du climat de tension actuel, la délégation sénatoriale n'a pu rencontrer ni l'actuel Président de Transnistrie M. Yevgeny Shevchuk, ni la responsable de la diplomatie Mme Nina Shtansk, tous deux s'étant décommandés à la dernière minute.

Le Président du Soviet suprême, M. Mihail Burla, s'est voulu pourtant rassurant. Il a fait valoir le bon fonctionnement des institutions locales et les liens économiques étroits qui unissent la Transnistrie à la Russie (production industrielle, énergie, travailleurs expatriés, transferts financiers). Évoquant des possibilités de coopération entre les deux rives du Dniestr (éducation, commerce, marché du travail), il a souligné le coup porté à l'économie locale par la crise ukrainienne qui a fermé une des principales routes de transit pour le commerce et le tourisme. Enfin, il s'est montré favorable à un referendum pour sortir du *statu quo* actuel.

À Tiraspol, les Sénateurs ont pu aussi visiter les luxueux et surprenants équipements sportifs de la holding Sheriff, propres à accueillir des manifestations de niveau international, qui contrastent avec un environnement austère et sont l'expression ostentatoire de moyens financiers sûrement très importants. De même, l'Université qui accueille 13.000 étudiants dans 60 spécialités différentes. La délégation a pu se rendre compte de la présence d'effectifs militaires (estimées à environ 2.000) et de matériels russes.



Accueil des sénateurs par le *Bashkan* et le président de l'Assemblée populaire de Gagaouzie

La Gagaouzie couvre, pour sa part, un territoire de 1 800 km² (5 % du pays), située au Sud-Est de la Moldavie, où réside une minorité turcophone christianisée (orthodoxe), d'environ

160 000 habitants. Le statut de la Gagaouzie a été officiellement réglé par un accord signé le 23 décembre 1994, peu après l'indépendance.

Régulièrement cité comme un **exemple de résolution de conflit** dans l'espace post-soviétique, cet accord a permis la création de l'Unité Territoriale Autonome de Gagaouzie (UTAG), qui exerce sa souveraineté dans les domaines de la culture, l'éducation, les services de santé et sociaux, ainsi que les activités économiques locales et l'environnement.

Cependant, à Comrat, le Gouverneur (*Bashkan*), M. Mihail Formuzal, comme le Président de l'Assemblée populaire de Gagaouzie, M. Dmitry Konstantinov, ont fait part, à la délégation de leur **très vif ressentiment à l'égard des autorités de Chisinau** quant à l'application effective de ce statut, affirmant avoir été mieux traité sous le pouvoir communiste qu'actuellement. L'État moldave n'aurait cessé de revenir sur le contenu de l'accord de 1994, sans chercher à partager l'aide au développement dont elle a bénéficié de la part de l'Union européenne.

Ils reprochent aussi au pouvoir central actuel de ne pas permettre à leurs ressortissants d'être représentés au Gouvernement comme au Parlement (affirmation démentie par les autorités de Chisinau qui ont indiqué que 5 députés sont d'origine gagaouze). Rejetant par avance le résultat des prochaines élections législatives auquel elles n'accordent pas foi, les autorités de Gagaouzie s'appuient en revanche sur les résultats du référendum organisé en février 2014, par lequel 98 % des électeurs ont affirmé leur souhait d'intégrer l'Union douanière russe plutôt que l'UE.

Certes, l'économie locale dépend presque exclusivement des échanges commerciaux avec les pays de l'Union douanière ainsi que des fonds envoyés par les 25 000 Gagaouzes travaillant en Russie à leurs familles.

Face à ces tensions séparatistes, les autorités centrales moldaves ont tenu devant la délégation sénatoriale **un discours très retenu**, évitant les réactions émotionnelles. Le Premier Ministre, M. Iurie Leanca, a évoqué une situation « *sous contrôle* » en Transnistrie et « *en cours d'amélioration* » en Gagaouzie. Le Président du Parlement, M. Igor Corman, a également fait preuve de pondération à l'égard de la Transnistrie, l'objectif final étant d'avancer « *pas à pas* » et non de l'isoler, souhaitant par exemple plus de flexibilité en matière de libre circulation des personnes.

À l'égard de la Gagaouzie, il a affirmé qu'une vingtaine de lois avaient été modifiées pour les rendre compatibles avec le statut d'autonomie et que **la décentralisation serait le chantier majeur sous la prochaine législature**. M. Jean-Claude Frécon (Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe depuis le 14 octobre 2014), a encouragé cette initiative. Mme Josette Durrieu a estimé que la question de l'application du statut d'autonomie de la Gagaouzie méritait d'être approfondie, notamment au niveau du Conseil de l'Europe.

III. Des élections « test »

Dans un tel contexte, les élections législatives du 30 novembre prochain seront **absolument déterminantes pour confirmer l'orientation européenne de la Moldavie et consolider sa démocratie**. Le Gouvernement s'emploie à convaincre les citoyens des bienfaits à venir du partenariat avec l'Europe, ce qui suppose de communiquer davantage et de contrer les médias pro-russes majoritairement hostiles et les sondages montrant une opinion publique partagée face à l'avenir européen du pays. Par ailleurs, le mode de scrutin à la proportionnelle conduit à un **éclatement du paysage politique** et rend pratiquement impossible l'émergence d'un parti majoritaire, d'où l'existence de coalitions fragiles.

Actuellement, quatre partis sont représentés au Parlement, parmi lesquels le Parti libéral-démocrate (PLDM), le Parti démocrate (PDM) et le parti libéral (PL), qui ont formé en 2009 une coalition gouvernementale. Le Parti communiste est dans l'opposition. Mais un **projet de référendum constitutionnel** de dernière heure sur l'élection au suffrage direct du Président de la République pourrait créer la confusion s'il était poursuivi, car il divise le PL et la coalition. M. Corman et M. Leanca s'y sont montrés hostiles, signe de fortes dissensions internes.

Enfin, le défi est d'organiser des élections réellement libres et démocratiques, en se préoccupant des risques de fraudes, liés notamment à l'introduction du scrutin électronique.

Mme Josette Durrieu a rappelé à cet égard que le Conseil de l'Europe pourrait se prononcer sur la poursuite ou l'arrêt du « *monitoring* » de la Moldavie, en fonction des conditions de déroulement de ce scrutin. **La Moldavie, plus que jamais, sera, le 30 novembre, face à son destin.**



La délégation reçue par M. Nicolae Timofti, Président de la République de Moldavie, avec Son Exc. M. Pascal Vagogne, Ambassadeur de France

*

Les liens politiques entre la France et la Moldavie se sont beaucoup intensifiés depuis 2 ans. Au plan économique, notre pays compte parmi les principaux investisseurs étrangers en Moldavie, avec la présence de grands groupes tels qu'Orange (premier fournisseur de téléphonie mobile du pays). D'autres partenariats pourraient se développer, en valorisant le profond attachement à la francophonie de ce pays. Mme Monica Babuc, Ministre de la Culture, qui l'a rappelé, a plaidé pour un accord afin de donner un nouveau souffle à notre coopération bilatérale, qui porterait sur l'enseignement, les échanges universitaires, des manifestations communes ou encore sur la mode. M. Mihail Ciocanu, Vice-ministre de la Santé a rappelé que le personnel médical moldave se forme encore souvent en France et l'intérêt de projets communs notamment en matière d'e-santé.

Face à ces multiples défis, la Moldavie compte particulièrement sur le soutien de la France avec laquelle elle entretient des liens privilégiés.

Composition de la délégation française

		
Mme Josette DURRIEU Présidente du groupe Sénatrice des Hautes-Pyrénées (SOC)	M. Patrice GÉLARD Vice-président du groupe Sénateur de Seine-Maritime (UMP)	M. Jean-Claude FRÉCON Secrétaire du groupe Sénateur de la Loire (SOC)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html		